

LETTRE OUVERTE AUX REPRÉSENTANTS DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

Monsieur le Président,

Vous avez manifesté le désir de pourvoir nos agglomérations de plaques indicatrices présentant les noms de lieu en « langue régionale ». Par cette démarche, vous désirez, avec raison, souligner le caractère particulier des noms de nos villes, villages et autres lieux habités, par rapport au français.

Dans cette matière, qui touche si profondément notre patrimoine culturel, le souci de l'authenticité et de la justesse des appellations paraît essentiel. Sans une parfaite adéquation de la forme des noms affichés avec la réalité philologique, toponymique et historique, les indications données manqueraient totalement leur but. Plus grave encore, elles dévoieraient lourdement l'intention première.

Or tel semble être le cas des formes orthographiques de nos noms de villes et de lieux dans l'orthographe dite « occitane ».

Le terme « occitan(e) » tente de passer dans l'usage commun depuis quelques décennies sans un examen critique suffisant, ou suffisamment entendu. La caractéristique essentielle des langues qualifiées abusivement d'« occitanes », est de reposer sur un principe orthographique inadéquat. Par imitation primaire des écritures médiévales — d'ailleurs mal connues et mal interprétées — la graphie « occitane » recherche une *normalisation graphique* pour l'ensemble du domaine d'oc. Cette normalisation imposée *défigure par l'écrit* la langue réelle des différents dialectes dans leur développement historique jusqu'à nos jours.

Il en résulte deux graves inconvénients :

1° Les spécificités de chacun des dialectes, transcrites dans la graphie « occitane », disparaissent. Comme le montrent diverses études, cette graphie, importée à la fin des années 1960, est dépourvue de réalité scientifique et sociologique. Elle est purement imaginaire.

2° Entravés par une orthographe reconstruite sur des principes linguistiquement douteux, les lecteurs des transcriptions en graphie « occitane », ne reconnaissent pas la langue qu'ils parlent ou qu'ils connaissent parce qu'elles ne répondent pas à la réalité langagière. Elles mettent entre le nom écrit et la ville elle-même l'obstacle d'une orthographe difficile, pour ne pas dire étrange, aux gens du pays et du temps présent.

En revanche, au cours de normalisations et de retouches successives depuis le milieu du XIX^e siècle (Lespy, Bourciez, l'Escole Gastoû Febus, Simin Palay et son monumental *Dictionnaire du béarnais et du gascon modernes*, réédité par le CNRS en 1991, Jean Sarrailh), *l'écriture béarnaise et gasconne* s'inscrit dans la continuité réelle de l'évolution de la langue en Béarn.

C'est pourquoi, nous vous sollicitons de procéder ou de faire procéder à une étude philologique, pragmatique et sérieuse, avant de prendre des décisions et de placer des panneaux signalétiques à l'entrée de nos villages et de nos villes. Nous nous tenons à votre disposition pour fournir aux membres des commissions responsables en la matière la *documentation* que vous jugerez utile.

Restant donc à votre disposition pour tout complément d'information et dans l'espoir d'être entendus, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération,

juin 2009

• André Joly-Subervielle

professeur émérite, linguistique générale

Université de Paris IV-Sorbonne

courriel : jolygurs@yahoo.fr

• Bernard Moreux

Agrégé des Lettres, Docteur en Linguistique, coauteur de deux dictionnaires français-béarnais, béarnais-français reposant sur une enquête prolongée des locuteurs natifs, ex-professeur agrégé à l'Université de Montréal, ex-maître de conférence à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, ex-membre de l'équipe "Syntaxe et Sémantique" de l'Université de Toulouse-Le Mirail-CNRS.